



Ref : CA2016/49

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 MAI 2016

**DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION D'OUVERTURE DE FORMATIONS
EN APPRENTISSAGE (MASTER DESIGN ET MASTER URBANISME)
À COMPTER DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2017**

➤ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 8 avril 2016 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

*Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'Université Bordeaux Montaigne en vigueur,
Vu les statuts du CFA Bordeaux Montaigne en vigueur,*

Considérant la présentation de la demande d'ouverture du Master Design et du Master Urbanisme en apprentissage sollicitée par le CFA Bordeaux Montaigne pour la rentrée universitaire 2017,

- Entendu l'exposé de M. François Simon, Directeur du CFA Bordeaux Montaigne,
- Après en avoir délibéré,

➤ **DÉCIDE d'approuver l'ouverture en apprentissage à compter du 1^{er} septembre 2017 du Master Design et du Master Urbanisme, selon l'ordre de priorité suivant :**

- 1.- Master Design ;**
- 2.- Master Urbanisme.**

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 27 mai 2016.

| | |
|-------------------------------|-----------|
| Nombre de membres présents | 29 |
| Nombre de membres représentés | 2 |
| Nombre d'abstentions | 0 |
| Nombre de suffrages exprimés | 31 |
| Nombre de votes pour | 31 |
| Nombre de votes contre | 0 |

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 16/06/2016

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 06/06/2016